



HAL
open science

Licence Informatique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Informatique. 2011, Université de Rennes 1. hceres-02036251

HAL Id: hceres-02036251

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036251>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : RENNES

Établissement : Université Rennes 1

Demande n° S3LI120000730

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Informatique

Présentation de la mention

La licence d'Informatique proposée par l'Université Rennes 1 est la première étape d'une formation vers les métiers de l'ingénierie et de la recherche en informatique. Ces formations trouvent leurs débouchés dans le tissu industriel régional, ainsi que dans l'environnement local de la recherche et recherche-développement, public (Irisa) et privé (Orange Labs, Canon, Technicolor par exemple).

Cette mention est avant tout destinée à être poursuivie par un master d'Informatique, notamment celui de l'Université Rennes 1, à finalité recherche ou professionnelle. A l'issue de la licence, il est également possible d'intégrer une licence professionnelle, de s'orienter vers les métiers de développement informatique, ou de se présenter aux concours de la fonction publique.

Suivant un schéma classique, la 1^{ère} (L1) et la 2^{ème} (L2) années sont communes aux mentions de Mathématiques, d'Informatique, de Mathématiques-Economie et d'Electronique et télécommunications, qui sont regroupées au sein du «portail» MIEE. La spécialisation s'opère au cours de la L2, par le biais du choix d'unités d'enseignement. Le portail MIEE offre également une préparation à l'entrée de formations d'ingénieurs de l'Université. La L3 est spécialisée en informatique et s'articule autour de trois parcours : Informatique générale, MIAGE (Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises), et récemment Recherche et innovation. Le parcours MIAGE est proposé en formation classique et en alternance. Le parcours Recherche et innovation propose un cursus aux exigences renforcées ; il est destiné à de très bons étudiants issus de la L2 de Mathématiques ou d'Informatique, ainsi qu'aux étudiants de l'ENS.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	113
Nombre d'inscrits en L2	53
Nombre d'inscrits en L3	197
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	20 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NC
% d'abandon en L1	16 %
% de réussite en 3 ans	NC
% de réussite en 5 ans	NC
% de poursuite des études en master ou dans une école	84 %
% d'insertion professionnelle	NC

Bilan de l'évaluation)

- Appréciation globale :

Le projet pédagogique de la licence d'Informatique est orienté vers la poursuite d'études en master. Ce projet est en bonne adéquation avec son environnement économique et académique. Il se décline sur une palette complète, de la professionnalisation à la recherche, avec trois parcours bien ciblés. Ce projet est clairement attractif, avec des effectifs de L3 deux fois supérieurs à ceux de la L2. La création d'un parcours recherche commun avec l'ENS et héritant du magistère Informatique et télécommunication est un succès remarquable, dont il faudra apprécier l'impact sur l'attractivité des L1 et L2.

La mutualisation au sein du portail MIEE est importante, avec un rôle assez modeste de l'informatique dans le parcours Ingénieur. Dans le parcours Informatique générale, cette discipline représente 60 % des crédits européens (CE) en L2. L'intérêt d'une unité d'enseignement (UE) de physique 3, obligatoire en L2 parcours Informatique (rendant obligatoires les UE de physique 1 et 2 de L1) n'est pas évident. On peut également s'interroger sur la nécessité de la spécialisation du parcours MIAGE dès le S3.

Au cours des trois années, l'enseignement du parcours Informatique générale est orienté exclusivement vers les aspects fondamentaux et généraux de l'informatique. Il n'y a aucune UE d'introduction aux spécialités applicatives.

Le taux de poursuite en master est très satisfaisant. Il doit cependant être mis en regard d'un taux de réussite relativement faible pour la L3 (61 %). Même s'ils sont trop récents pour être pleinement appréciés, les dispositifs de passerelles et de réorientations ont fait l'objet d'importants efforts. Le passage obligé par la L3 pour intégrer une licence professionnelle reste perfectible.

Les dispositifs de tutorat et d'enseignants référents ne semblent pas en mesure d'apporter un remède à un taux d'échec préoccupant en L1 (36 % hors préparation ingénieur), malgré un processus bien structuré.

- Points forts :

- La formation est ouverte au niveau de la L3, avec des effectifs nettement supérieurs à ceux observés en L2.
- La formule du portail permet une mutualisation structurée avec plusieurs autres mentions de licence.
- Le dynamisme de l'équipe pédagogique a permis de faire évoluer finement les contenus d'enseignement et l'organisation, ainsi que de créer un parcours Recherche commun avec l'ENS.
- Une formation en alternance a été créée.
- Une panoplie d'outils d'aide à la réussite (tutorat, enseignants référents, soutien) est mise en œuvre.

- Points faibles :

- Les taux de réussite sont faibles et non compensés par des passerelles efficaces. Il est surprenant qu'il soit impossible d'intégrer une licence professionnelle du domaine à l'issue du L2.
- L'information sur la population étudiante n'est pas suffisante, en particulier concernant l'échec en L3, de même que le suivi des sortants qui n'intègrent pas un master.
- Les professionnels extérieurs ne sont pas mentionnés dans l'équipe pédagogique.
- L'utilisation de l'auto-évaluation de la mention (fiche d'auto-évaluation) n'est pas adéquate, consistant plutôt en un complément d'informations.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B



Recommandations pour l'établissement

Le dossier fait apparaître une focalisation très forte sur l'objectif de poursuite d'études en master. L'attractivité de la formation a été soulignée dans ce qui précède. Il semble donc tout à fait pertinent de poursuivre le projet pédagogique existant. Sans nullement le remettre en cause, il serait cependant souhaitable de lui apporter une inflexion, dans le sens suivant.

Pour les rédacteurs du dossier, "les emplois intéressants sont essentiellement destinés à des bac+5". Le devenir des 40 % d'étudiants qui n'obtiennent pas le L3 dans la configuration actuelle devrait au contraire être mieux pris en compte, et leur avenir professionnel mieux accepté et valorisé. De ce point de vue :

- Une connaissance plus fine de la population étudiante serait très utile : s'agit-il d'un recrutement externe important en entrée de L3, d'un niveau insuffisant des montants de L2, comment les échecs se répartissent-ils par parcours ?
- Il serait très souhaitable d'améliorer en profondeur les modalités de réorientation et les passerelles, aux niveaux L2 et L3.

La démarche d'auto-évaluation de la mention (fiche d'auto-évaluation) devrait être revue pour permettre d'optimiser la formation.